« Le Maroc dévoile sa première carte archéologique nationale : un pas décisif pour la préservation du patrimoine culturel »

« Le Maroc dévoile sa première carte archéologique nationale : un pas décisif pour la préservation du patrimoine culturel » Dans une initiative majeure visant à sauvegarder le patrimoine culturel marocain, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec l'Agence nationale de la conservation foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC), a lancé la première carte archéologique nationale. Ce projet ambitieux s'inscrit dans le cadre de l'inventaire du patrimoine culturel du Royaume et vise à renforcer la gestion et la protection des monuments et sites archéologiques. Elaborée grâce à la collaboration entre l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP) et la Direction du Patrimoine culturel, cette carte recense les sites archéologiques déjà connus et publiés, ainsi que ceux récemment découverts par des équipes scientifiques lors de leurs recherches et inventaires. Elle couvre actuellement les régions de Dakhla, Essaouira, Casablanca, Rabat-Salé-Kénitra, Asilah, et l'Oriental, avec des plans d'extension pour inclure Tan Tan, Zagora, Tamanart, Rehamna, et Béni Mellal-Khénifra. Un outil clé pour la protection du patrimoine La carte archéologique nationale du Maroc constitue un document scientifique essentiel. Elle offre une vue d'ensemble du riche patrimoine archéologique du pays tout en garantissant sa préservation. Continuellement mise à jour avec de nouvelles découvertes, cette carte permet aux autorités d'intégrer les sites archéologiques dans les projets d'aménagement du

territoire et de développement du tourisme culturel. En collaboration avec l'ANCFCC, des atlas régionaux sont en cours d'élaboration, fournissant une base solide pour des plans touristiques respectueux du patrimoine culturel. Parallèlement, le ministère de la Culture développe des cartes régionales numériques « prévisionnelles ». Ce projet pionnier en Afrique ambitionne de mettre en place un système de veille pour prévenir la dégradation des sites archéologiques. Ces cartes numériques identifieront les zones prioritaires pour les prospections archéologiques, renforçant ainsi les efforts de conservation et de protection. Un avenir prometteur pour le tourisme culturel La carte archéologique nationale sera mise à la disposition des chercheurs et des étudiants, facilitant ainsi les études et recherches archéologiques. Elle jouera également un rôle crucial dans la promotion du tourisme culturel, en permettant aux visiteurs de découvrir et d'apprécier la richesse du patrimoine archéologique marocain. Les autorités envisagent de développer des infrastructures touristiques autour des nouveaux sites répertoriés, tout en veillant à promouvoir un tourisme durable et responsable. Des collaborations internationales sont également prévues pour positionner le Maroc comme une destination phare du tourisme archéologique. Le 23/08/2024 Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani